

## *La lettre de l'IRDA* *n°5 - janvier 2024*

*L'équipe de l'IRDA Paris vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour 2024 ! Cette nouvelle année s'annonce particulièrement riche pour l'IRDA. Elle s'est ouverte sur le très beau colloque dirigé par le professeur Caroline COUPET, « Le droit français des sociétés : bilan et perspectives », alors que s'organise, sous la direction du professeur Emmanuelle CLAUDEL, le colloque du 19 juin prochain, « Le droit de la concurrence à la croisée des chemins ». Entre-temps, dans le cadre du Cycle de conférences « Le droit des affaires en perspective », l'IRDA accueillera les professeurs Gilles MARTIN et Irina PARACHKEVOVA, pour évoquer « L'École de Nice », avant que Guillaume WICKER et Olivier DESCAMPS ne reviennent sur « La personnalité morale ». En parallèle de ces manifestations, la réflexion sur l'avenir du droit des sociétés (projet REPONDS) et la recherche sur les crypto-actifs (projet LEGDIGITAS) progressent, nourries de rencontres et d'échanges aussi stimulants qu'exigeants, pendant que nos doctorants sont à la tâche, sous le regard bienveillant de Florence LOUIS, parfois distraits par les jeunes chercheurs, italiens ce semestre, qui nous visitent. L'institut de recherche en droit des affaires est vivant.*

**France DRUMMOND**  
Directeur de l'IRDA Paris

## Les actualités de l'IRDA

- ***Colloque de lancement du projet REPONDS : « Le droit français des sociétés : bilan et perspectives »***

Le 16 janvier dernier, en présence des représentants de la Direction des affaires civile et du sceau, le colloque de lancement du projet REPONDS (Réflexions pour un nouveau droit des sociétés), placé sous la direction scientifique du professeur **Caroline COUPET**, a réuni 150 personnes à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France et à distance, autour de nombreux universitaires français et étrangers, magistrats et praticiens du droit des sociétés, dont les interventions ont permis de poser les premiers éléments d'un diagnostic et d'ouvrir des voies méthodologiques et substantielles qu'une réforme du droit des sociétés pourrait emprunter.

Les actes de cette journée seront publiés prochainement dans la collection Thème & Commentaires des éditions Dalloz.

[> En savoir plus](#)

- ***L'IRDA Paris, partenaire académique des autorités européennes de supervision financière***

À l'issue d'un processus de sélection, les autorités de supervision européennes (*l'European Securities and Markets Authority (ESMA), l'European Banking Authority (EBA) et l'European Insurance and Occupational Pensions Authority (EIOPA)*) ont retenu l'IRDA Paris au nombre de leurs partenaires académiques. La signature d'un MMOU en novembre 2023 marque le début d'une coopération privilégiée en matière de recherche et de formation, au bénéfice premier des doctorants de l'IRDA.

[> En savoir plus](#)

## L'agenda de l'IRDA

- ***Conférences du cycle : « le droit des affaires en perspective »***

> ***La personnalité morale***

La cinquième conférence aura pour thème « La personnalité morale ». Elle sera animée par **Guillaume WICKER**, Professeur à l'Université de Bordeaux et **Olivier DESCAMPS**, Professeur d'histoire du droit, à l'Université Panthéon-Assas.

> **Lundi 25 mars, 18h30, salle des Conseils, tout public**

- ***Séminaires de recherche (projet REPONDS)***

Emmanuelle CLAUDEL et Grégoire DUCHANGE, respectivement professeurs à l'Université Panthéon-Assas et à l'Université Haut-de-France livreront deux points de vue sur l'entreprise : « **L'entreprise : vision d'une concurrentialiste et vision d'un travailliste** ».

> **Mardi 12 mars, 14h30, salle de l'IRDA, membres de l'équipe de recherche et doctorants**

Victor SIMON, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Lille interviendra dans le cadre d'un séminaire intitulé « **Approche historique de la notion de société et évolution de ses finalités** ».

> **Jeudi 4 avril, 14h00, salle de l'IRDA, membres de l'équipe de recherche et doctorants**

- ***Séminaires doctoraux***

Les séminaires doctoraux se renouvèlent. Dans le cadre du nouveau partenariat avec les autorités de supervision européennes, l'IRDA reçoit **Solène GOBIN** (ABE) docteur de l'IRDA et **Julien NIVOT** (ESMA), doctorant, pour évoquer les carrières au sein des institutions européennes.

> **Mardi 5 mars, 18h00, salle de l'IRDA, doctorants et étudiants de Master 2**

- ***Présentations de thèse***

Hugo NADJAR présentera sa thèse intitulée « **Les principes du droit des offres publiques d'acquisition** », dirigée par le professeur **Stéphane TORCK** et soutenue le 6 décembre 2023.

> **Vendredi 29 mars, 18h00, salle des Conseils, tout public**

- ***A noter dans vos agendas***

**Mercredi 19 juin 2024**, Colloque annuel de l'IRDA Paris : « **Le droit de la concurrence à la croisée des chemins** », sous la direction scientifique du professeur **Emmanuelle CLAUDEL**. Le programme sera prochainement disponible.

- ***Les Rendez-vous de l'IRDA***

Le 6 novembre, **Matthieu DUBERTRET**, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas, est intervenu sur le thème de la fiducie. La présentation, très riche, a fait naître de nombreuses questions

[> En savoir plus](#)

- ***Les séminaires doctoraux***

Le 22 novembre, **Thibaut DUCHESNE**, Maître de conférences à l'Université Lyon 3, Jean Moulin a partagé avec les doctorants son expérience et ses conseils relatifs à la présentation (écrite comme orale) de la thèse lors d'un séminaire relatif à « L'importance de la mise en valeur du fond par la forme ».

- ***Le projet REPONDS***

La réflexion sur l'avenir du droit des sociétés avance sur deux fronts : l'analyse technique et la recherche fondamentale. Cette recherche se nourrit d'auditions et d'échanges lors de séminaires mensuels. Vous pouvez suivre la progression des séminaires sur la page du site Internet de l'IRDA consacrée au projet.

[> En savoir plus](#)

- ***Le projet LEGDIGITAS (ANR)***

Le projet LEGDIGITAS relatif à l'insertion des crypto-actifs en droit français est entré dans sa première phase ; cinq équipes pluridisciplinaires travaillent en parallèle, sur les titres tokenisés, la monnaie et les instruments de paiement tokenisés, les crypto-actifs régis par le Règlement MICA, les NFT, et les questions de droit international privé. Elles se retrouveront le 5 avril, de 9h à 13h pour partager leurs analyses. Vous pouvez suivre l'avancée du projet sur la page qui lui est dédiée.

[> En savoir plus](#)

- ***Conférences du cycle : « le droit des affaires en perspective »***

- > ***L'École de Nice***

La quatrième conférence de ce cycle, placé sous la direction scientifique du professeur **Caroline COUPET** s'est déroulée mardi 5 février à 18h. Elle a été consacrée à « L'École de Nice ». **Gilles MARTIN**, Professeur émérite de l'Université Côte d'Azur et **Irina**

PARACHKÉVOVA, Professeur à l'Université Côte d'Azur ont évoqué la genèse de ce courant de pensée et se sont interrogés sur les développements contemporains et les perspectives de ce mouvement.

## À l'honneur

- ***Les nouveaux docteurs de l'IRDA Paris***

L'IRDA compte deux nouveaux docteurs ; qu'ils soient ici très vivement félicités !

- > Jacques MAZÉ a soutenu, le 13 octobre 2023, une thèse intitulée « La garantie conventionnelle dans les cessions de droits sociaux - Essai d'une conception unitaire », sous la direction du professeur Antoine GAUDEMET).
- > Hugo NADJAR a soutenu, le 6 décembre 2023, une thèse intitulée « Les principes du droit des offres publiques d'acquisition », dirigée par le professeur Stéphane TORCK.

- ***Les publications de thèse***

Nous sommes heureux d'annoncer la publication aux éditions LGDJ (Collection Bibliothèque de droit privé) des thèses de Thiphaine SAUPIN, « Les sources du droit des sociétés », avec une préface du professeur Hervé SYNDET, et de Thibaut DUCHESNE, « La responsabilité pour faute de l'actionnaire », préfacée par le professeur Antoine GAUDEMET.

- ***Les prix de thèse***

L'IRDA adresse ses très chaleureuses félicitations à Thibaut DUCHESNE, lauréat du Grand prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris pour sa thèse.